

Ligue des universités de recherche européennes

La Ligue des universités de recherche européennes a été fondée le 5 juillet 2002 à Leiden aux Pays-Bas par 12 universités européennes : Cambridge, Edinburgh, Genève, Heidelberg, Helsinki, Karolinska, Leiden, Leuven, Munich, Milan, Oxford et Strasbourg. Son siège est à Leuven. Ces 12 membres ont été choisis suite à une étude sur le nombre de citations dans les meilleures publications scientifiques mondiales.

Environnement

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, avec l'augmentation du nombre d'étudiants, les universités se sont davantage concentrées sur l'enseignement. Des centres spécialisés en recherche fondamentale comme le CNRS se sont développés sur impulsions politiques et les milieux économiques ont jeté leur dévolu sur la recherche appliquée, cherchant à capitaliser sur ses résultats rapidement commercialisables.

Dans ce contexte, les universités de recherche ont souhaité réaffirmer l'importance de la recherche fondamentale comme activité essentielle au développement d'un enseignement de qualité. En outre, elles ont souhaité manifester leur attachement à un environnement pluridisciplinaire qui, au contraire des instituts de recherche spécialisés, permet aux jeunes chercheurs de collaborer avec des scientifiques d'autres disciplines et qui stimule leur potentiel intellectuel et innovatif.

Objectifs :

Les objectifs de cette Ligue sont multiples :

- renforcer l'excellence de la recherche européenne, la diffuser plus largement et mieux l'exploiter ;
- faire de l'Europe un lieu d'excellence attractif pour les chercheurs du monde entier et les investisseurs ;
- créer une Europe de la recherche, en parallèle du processus de Bologne qui vise à harmoniser les systèmes d'enseignement
- favoriser un espace européen de la recherche qui facilite la circulation des chercheurs, des idées et des connaissances.

Missions :

- Défense de la recherche fondamentale
- Prises de position afin d'influencer la politique européenne
- Lobbying afin que la recherche fondamentale reste une priorité pour les états européens
- Formation de jeunes chercheurs qualifiés et développement de la mobilité et des échanges
- Développement d'outils qualitatifs pour évaluer l'excellence, notamment en sciences humaines

Contact pour la Suisse : André Hurst, recteur de l'Université de Genève, tél. 022 379 75 25